

Paris, le 20 janvier 2021

## LA FNADEPA DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'INSCRIRE LE PROJET DE LOI GRAND ÂGE ET AUTONOMIE DANS LES REFORMES PRIORITAIRES DE 2021

La Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées (FNADEPA), qui œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie de près de 100 000 personnes âgées exhorte le Gouvernement à inscrire le projet de loi Grand âge et autonomie dans les priorités 2021.

La promesse d'une loi, réitérée par le Président de la République en septembre dernier, n'est en effet pas tenue alors que le secteur du Grand âge, en première ligne de la crise sanitaire, est en grande souffrance depuis bien trop longtemps.

Le 13 janvier dernier, à l'Assemblée nationale, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie, a annoncé que « *le Gouvernement est déterminé à appliquer la réforme du Grand âge et de l'Autonomie, volonté érigée en priorité au terme de la crise sanitaire* ». Un énième report que la Ministre a confirmé ce jour, lors de son allocution au 13<sup>e</sup> Colloque national de la FNADEPA.

*« La loi Grand âge n'est plus une urgence, elle est vitale ! Que la crise la relègue sine die serait intolérable »* déclare Jean-Pierre Riso, président de la FNADEPA. *« En effet, la crise sanitaire que nous traversons actuellement a exacerbé et accéléré les tensions que la FNADEPA dénonce depuis des années : les difficultés de recrutement, le manque de moyens humains et financiers, les cloisonnements entre établissements et domicile, entre sanitaire et médico-social, les limites d'une gouvernance locale complexe, etc. La FNADEPA refuse de baisser les bras. Nous refusons de voir s'épuiser nos professionnels, nos collègues qui s'investissent au quotidien pour protéger les personnes âgées et leur assurer un accompagnement digne. Nous refusons de voir notre population vieillir dans une société inadaptée au vieillissement. »*

C'est pourquoi la FNADEPA et les nombreux professionnels qu'elle représente ne peuvent se contenter d'un horizon aussi vague et réclament d'urgence l'inscription du projet de loi Grand âge et Autonomie à l'agenda parlementaire.

---

### À propos de la FNADEPA

Association loi 1901 créée en 1985, la FNADEPA est une Fédération nationale professionnelle qui regroupe des directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées de tout statut : fonction publique territoriale et hospitalière, secteur associatif et secteur privé commercial. Elle est ainsi la tête de pont d'un réseau de 1 300 professionnels de terrain, rassemblés en associations départementales et régionales.

Pour plus d'informations : [www.fnadepa.com](http://www.fnadepa.com) / @fnadepa